

REPUBLICUE DU CAMEROUN  
Paix – Travail – Patrie  
.....  
REGION DU SUD  
.....  
DEPARTEMENT DU DJA ET LOBO  
.....  
COMMUNE DE ZOETELE  
.....



REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace – Work – Fatherland  
.....  
SOUTH REGION  
.....  
DJA ET LOBO DIVISION  
.....  
ZOETELE COUNCIL'S  
.....

## COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES

### AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°018/AONO/C-ZOE/CIPM/CMP/2025 DU 04/12/2025

POUR LA CONSTRUCTION DE TROIS (03) PONTS SUR LES RIVIERES SO'O, BRAS MORT PRINCIPAL (24ML), ET BRAS MORT (12ML) SUR ROUTE MFOULADJA (INTER N9) –EBOTENKOU – NGOULEMAKONG (INTER N2) ET FALLA AU PK13+400 (23ML), COMMUNE DE ZOETELE, DEPARTEMENT DU DJA ET LOBO, REGION DU SUD, « EN PROCEDURE D'URGENCE ».

FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) MINTP, EXERCICE 2026.

Le Maire de la Commune de Zoétélé, Autorité Contractante, lance pour le compte de la Commune de Zoétélé, un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour la réalisation des travaux sus indiqués.

#### 1. Objet de l'Appel d'Offres :

Dans le cadre de la construction des ouvrages d'art pour le compte de l'exercice 2026, de la Commune de Zoétélé, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour la construction des ouvrages d'art effondrés : CONSTRUCTION DE TROIS (03) PONTS SUR LES RIVIERES SO'O, BRAS MORT PRINCIPAL (24ML), ET BRAS MORT (12ML) SUR ROUTE MFOULADJA (INTER N9) –EBOTENKOU – NGOULEMAKONG (INTER N2) ET FALLA AU PK13+400 (23ML), COMMUNE DE ZOETELE, DEPARTEMENT DU DJA ET LOBO, REGION DU SUD.

#### 2. Allotissement

Les travaux sont constitués d'un lot unique comme suit :

N° lot	Région	Départements	Route	Rivière	Portée estimée des ponts (ml)	Budget Prévisionnel TTC	Délai (mois)
Unique	Sud	DJA ET LOBO ET MVILA	MFOULADJA (INTER N9) –EBOTENKOU – NGOULEMAKONG (INTER N2)	SO'O ET FALLA	59	250 000 000	06
<b>TOTAL</b>					<b>59</b>	<b>250 000 000</b>	<b>06</b>

#### 3. Consistance des travaux :

Ces travaux consisteront en la construction de trois (03) ponts en matériaux définitifs mixte (acier-béton) de portée 12ml, 24ml et 23ml. Il s'agira d'une combinaison des méthodes de Haute Intensité d'Equipements HIEQ et de Haute Intensité de Main-d'œuvre (HIMO). Il s'agit d'utiliser de préférence la Main d'Œuvre locale riveraine desdites routes afin d'assurer le maximum de retombées économiques du projet au profit de ces populations.

Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- Installation de chantier;
- Amenée et repli du matériel ;
- Etudes d'exécution ;

- Débroussaillement ;
- Curage du lit du cours d'eau ;
- Enrochement ;
- Démolition d'ouvrages existants ;
- Fourniture et pose des poutrelles IPE 500 ;
- Fourniture et pose des entretoises en IPE 300 ;
- Béton armé dosé à 400kg/m3 pour chevêtre et tablier ;
- Echafaudage ;
- Coffrage ordinaire ;
- Gargouilles ;
- Remblai contigu aux ouvrages ;
- Démolition d'ouvrages en béton armé ;
- Garde-corps mixtes ;
- Peinture anticorrosive ;
- Peinture à huile réfléchissante ;
- Panneaux de signalisation de type A
- Balises en béton armé ;
- Maintien de la circulation.



#### **4. Participation et origine :**

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises ou groupement d'entreprises de travaux publics installés au Cameroun.

#### **5. Financement :**

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public (BIP) du MINTP, Exercice 2026.

#### **6. Délai d'exécution :**

Le délai global d'exécution des travaux est de **Six (06) mois** calendaires. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

#### **7. Administration au nom de laquelle sera conclu le marché:**

A l'issue de l'examen des offres des soumissionnaires et du choix de l'attributaire par l'Autorité Contractant, le marché sera conclu entre celui-ci et l'Autorité Contractante qui est le Maire de la Commune de Zoétélé.

#### **8. Cautionnement provisoire (garantie de soumission):**

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres par un établissement bancaire de premier rang agréé par le Ministre en charge des Finances validé obligatoirement par la CDEC. Le montant en FCFA de ladite garantie est mentionné dans le tableau ci-après:

<b>N° Lot</b>	<b>Montant prévisionnel</b>	<b>Montant de la Caution de soumission (2%)</b>
Unique	<b>250 000 000 FCFA</b>	<b>5 000 000</b>

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

#### **9. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres :**

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté à la Commune de Zoétélé.

## **10. Acquisition du dossier d'appel d'offres :**

Le dossier d'Appel d'Offres sera obtenu à la Commune de Zoétélé, sur présentation d'une quittance de versement à la recette municipale de Zoétélé...) d'une somme non remboursable de **deux cent mille (200 000) F CFA** au titre des frais d'achat du Dossier d'Appel d'Offres. Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant l'Entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

## **11. Présentation des offres :**

Les documents constituant l'offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous simple enveloppe dont :

- L'enveloppe A contenant les Pièces administratives (volume 1) ;
- L'enveloppe C contenant l'Offre technique (Volume 2);
- L'enveloppe B contenant l'Offre financière (Volume 3).

Toutes les pièces constitutives des offres (Enveloppes A, B et C), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause. Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique autre que la blanche.

## **12. Remise des offres :**

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tel devra parvenir sous plis fermés à la Commune de Zoétélé au plus tard le 03/01/2026 à 12 heures (heure locale) et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention :

**« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE  
N° 018/AONO/C-ZOE/SG/CIPM/CMP-2026 DU 04/12/2025  
POUR LA CONSTRUCTION DE TROIS (03) PONTS SUR LES RIVIERES SO'O, BRAS MORT  
PRINCIPAL (24ML), ET BRAS MORT (12ML) SUR ROUTE MFOULADJA (INTER N9) –  
EBOTENKOU – NGOULEMAKONG (INTER N2) ET FALLA AU PK13+400 (23ML),  
COMMUNE DE ZOETELE, DEPARTEMENT DU DJA ET LOBO, REGION DU  
SUDFINANCEMENT: BIP MINTP, EXERCICE 2026».«  
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

## **13. Recevabilité des offres**

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt des offres ou celles ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administratives et techniques seront irrecevables.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois à la date initiale de remise des offres.

## **14. Ouverture des offres :**

L'ouverture des offres aura lieu le 03/01/2026 dès **13 heures** précises dans la salle de Conférences de la Commune de Zoétélé.

L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes :

- 1<sup>ère</sup> étape: Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1) ;
- 2<sup>ème</sup> étape: Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2) ;
- 3<sup>ème</sup> étape: Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres financières (volume 3).

Tous les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

## **15. Critères d'évaluation des offres :**

### **Critères éliminatoires**

- de l'absence du cautionnement de soumission et du récépissé de consignation à la caisse de dépôt et de consignation CDEC à l'ouverture des plis ;
- de la non -production au-delà du délai de 48 h après l'ouverture des plis, d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente lors de l'ouverture des plis, (excepté le cautionnement de soumission);
- des fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou des pièces falsifiées ;
- du non-respect de 70% critères essentiels (70% renvoyant au seuil de qualification des offres techniques, soit 30 critères sur 42) ;
- de l'absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon des chantiers au cours des trois dernières années ;
- de l'absence d'un prix unitaire quantifié dans l'Offre financière ;
- de l'absence de l'attestation de catégorisation ;
- de l'absence d'un élément de l'offre financière (la soumission, les BPU, le DQE et le SDP) ;
- de l'absence de la charte d'intégrité datée et signée ;
- de l'absence de la déclaration d'engagement au respect des clauses environnementales et sociales datée et signée ;
- de la non acceptation des CCAP et CCTP paraphés, signés et datés avec la mention « lu et approuvé ».

### **Critères essentiels**

L'évaluation des offres techniques sera faite sur 42 critères sur la base des critères essentiels ci-dessous :

- La présentation de l'offre (02);
- Les références du soumissionnaire(02);
- Qualification et expérience du personnel(17);
- Moyens logistiques (12);
- Méthodologie(08);
- la capacité financière de 75000 000 de FCA (1).

### **16. Durée de validité des offres :**

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date initiale fixée pour la remise des offres.

### **17. Attribution du marché**

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les capacités administratives, techniques et financières requises.

### **18. Renseignements complémentaires :**

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès de la Commune de Zoétélé.

**NOTA : « pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS à la CONAC au 1517 ».**

Fait à Zoétélé, le 04/12/2025

#### **Ampliations:**

- ARMP ;
- DDMINMAP/DL ;
- DDMINTP/DL;
- P-CIPM/DL ;
- AFFICHAGE



*Bambar Paul Aristide*